

960 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Merci.

965 **Mme PAULE DUFOUR :**

Merci. C'est un geste symbolique, tout simplement.

LA PRÉSIDENTE :

970 Ça marche. Alors, est-ce que nous avons parmi nous monsieur Denis Côté? Alors, on va entendre monsieur Denis Côté même si on a pris de l'avance parce qu'on a des gens qui ne sont pas arrivés. Donc, prenez votre temps pour vous installer, là.

M. DENIS CÔTÉ :

975

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

980

Bonsoir. Alors, on vous écoute.

M. DENIS CÔTÉ :

985

Bonsoir, Madame la présidente, Messieurs les commissaires.

Mon témoignage portera sur le Hockey-balle, l'emploi, le boisé de la résidence Grace Dart, le terminal de Ray-Mont Logistics et le tramway longeant la rue Notre-Dame. Oui, tout ça en 10 minutes.

990

Mon nom est Denis Côté.

LA PRÉSIDENTE :

Vous pouvez prendre 15, c'est correct.

995

M. DENIS CÔTÉ :

Je témoigne au nom de Hockey-balle MHM. Le « MHM » est pour Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le nom de l'arrondissement.

1000

Lors de deux consultations sur l'ex-Cité de la logistique en janvier et juin 2017, j'avais témoigné et déposé des mémoires au nom de Hockey-balle MHM, qui jouait alors dans l'immense complexe, Le 5600, situé au boulevard... au bout du boulevard l'Assomption.

1005

Nos interventions de 2017 suggéraient à la Ville de construire un centre multisport dans la Cité de la logistique pour offrir une amélioration locale à ce secteur industriel qui, en fait, profite plutôt à l'ensemble de la région métropolitaine. Aussi, en représentant des joueurs de hockey-balle, que je connais bien, j'encourageais la création d'emplois manufacturiers dans l'arrondissement.

1010

Depuis près de deux ans, trois développements majeurs sont à signaler.

1015

Premièrement, le centre de hockey-balle privé qui nous accueillait depuis 2010 a fait faillite en décembre 2017. C'était une démonstration supplémentaire que les grands gymnases à Montréal doivent être soutenus par les fonds publics, que cela soit par la Ville ou par le milieu de l'éducation.

1020

Deuxièmement, il ne reste presque plus de grands terrains libres dans le secteur que vous étudiez. Notamment, un garage de la STM et un poste d'Hydro-Québec viennent de réserver deux grands terrains. De plus, les demandes de préservation ou d'aménagement d'espaces verts sont

très convaincantes. En conséquence, nous avons abandonné l'idée d'implanter un centre multisport par ici.

1025 Troisièmement, les administrations de l'ex-maire, Réal Ménard, et du maire actuel, Pierre Lessard-Blais, n'ont pas semblé particulièrement intéressées à investir pour de nouveaux gymnases dans l'arrondissement. L'aspect consolant pour nous, c'est que nous avons réussi un peu à sensibiliser les élus et les fonctionnaires à ce sujet.

1030 En général, les joueurs de hockey-balle sont de bons employés, notamment dans les secteurs manufacturiers, dans la construction ou autres domaines ne nécessitant pas de longues études. C'est pour cela que j'appuie en leur nom la création d'emplois dans le secteur.

1035 Personnellement, j'ai déjà travaillé près d'ici, chez Catelli, au terminal de produits pétroliers Norcan et chez Coca-Cola. J'ai habité 24 ans un peu à l'est du secteur étudié et 25 ans un peu à l'ouest. Je connais donc assez bien cette zone. Je suis diplômé en sciences pures et appliquées du Collège de Maisonneuve.

1040 À titre personnel, j'appuie la proposition de création du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie que vous ont présenté François Plourde et Julien Bourbeau en début de soirée. Il s'agit d'un soutien général à toute préservation ou aménagement d'espaces verts dans l'est de Montréal.

1045 Mais, je me doute bien que la Ville de Montréal devra faire des choix et qu'elle n'a pas les moyens d'exproprier en masse d'immenses terrains privés. J'insiste néanmoins sur l'accessibilité du boisé mature, situé au nord de la résidence pour aînés Grace Dart. Cette petite forêt devrait être ouverte à tous, possiblement en étant incorporée à un futur lien vert, cycliste et piétonnier. Puisque le centre Grace Dart est financé par le gouvernement du Québec, la population devrait clairement pouvoir profiter du grand terrain adjacent.

1050 Dans le domaine du hockey sur glace et non pas le hockey sur plancher, je suis chargé de projets pour l'organisme Jeunes Sportifs Hochelaga, JSH. Cette position m'a amené à connaître

un ancien commanditaire de JSH, Charles Raymond, de Ray-Mont Logistics. Puisque je suis intéressé par le secteur que vous étudiez, j'ai demandé à visiter le terminal intermodal de cette compagnie.

1055

En trois occasions, j'ai donc déjà visité le terminal actuel de Ray-Mont Logistics, à Pointe-Saint-Charles, le siège social de l'entreprise et le chantier dans Assomption Sud, chaque fois guidé par monsieur Raymond lui-même.

1060

Pour Montréal dans son ensemble, le projet de déménagement du terminal semble très écologique. Cette firme reçoit des denrées agricoles du centre du Canada par train, les ensache pour l'exportation puis les amène par camion porte-conteneurs près des quais appropriés dans le port de Montréal.

1065

Nombreux, bruyants et polluants, ces camions traversent plusieurs quartiers populeux, dont le centre-ville. Un nouveau terminal, accessible par train et tout près du port, réduirait de près de 90 % le transport par camion porte-conteneurs de Ray-Mont Logistics à Montréal.

1070

Ensuite, le terminal d'Assomption Sud serait construit en respectant beaucoup plus son voisinage par rapport à Pointe-Saint-Charles grâce à des normes plus modernes et aux possibilités accrues d'un plus grand terrain.

1075

Le siège social de la compagnie est ce qu'il y a de plus moderne dans le domaine des bureaux. J'ai confiance que le nouveau terminal serait aussi avant-gardiste.

1080

Lors de ma dernière rencontre avec monsieur Raymond, je lui ai suggéré quelques compromis qui pourraient plaire à l'arrondissement et au voisinage, de manière à mettre fin à ses procédures judiciaires actuelles avec la Ville.

Pour accroître l'acceptabilité sociale de son nouveau terminal, je lui ai proposé d'agrandir son terminal de 50 % seulement au lieu de le tripler, comme on l'imagine en comparant la grandeur des deux terrains; de construire, à l'extrémité sud de son terminal, une tour d'observation du port

1085 de Montréal avec accès gratuit; de revendre une partie de son nouveau terrain à la Ville de Montréal, qui en ferait un parc linéaire avec piste cyclable, entre Viauville et le terminal de conteneurs; de revendre une autre partie de son nouveau terrain au Collège de Maisonneuve pour son hall industriel projeté, faisant de la recherche en développement durable.

1090 Monsieur Raymond m'a répondu que la Ville avait refusé par deux fois récemment toute discussion avec son entreprise et ne cherchait qu'à bloquer son projet de terminal par une réglementation abusive.

1095 Il est regrettable que la Ville n'essaie pas de s'entendre avec l'homme d'affaires, qui semble bien intentionné. Charles Raymond et le maire Pierre-Lessard-Blais sont deux grands jeunes hommes très intelligents qui pourraient se parler.

Actuellement, la Ville et Ray-Mont Logistics sont en procédures judiciaires. Malheureusement, les avocats en cause ne sont pas payés en fonction d'une entente raisonnable, mais plutôt en fonction du nombre d'heures consacrées à ce dossier.

1100 En terminant, j'appuie chaleureusement le projet de tramway électrique, qui longerait la rue Notre-Dame, en allant du bout de l'île jusqu'à la Gare Centrale, environ. Il s'agit d'une promesse électorale du nouveau gouvernement provincial.

1105 La Ville de Montréal devrait collaborer rapidement avec enthousiasme à ce projet écologique. En plus d'être rapide et électrique, un tel tramway ferait une réelle promotion des secteurs traversés, car on verrait le paysage par ses grandes fenêtres.

1110 Merci de votre attention. Je serai bien sûr ravi de répondre à vos questions sur n'importe quel sujet que j'ai abordé.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, alors merci beaucoup. Messieurs les commissaires.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

1115

Bonsoir.

M. DENIS CÔTÉ :

1120

Bonsoir.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

1125

Vous semblez être quelqu'un qui, pendant longtemps, a été impliqué dans le sport, et cætera, dans le coin, en tout cas, avec le hockey-balle et tout. Est-ce que... quelle est votre connaissance des... pour les deux quartiers qui sont là, Guybourg et Haig, quelle est votre connaissance de la disponibilité d'infrastructures sportives ou pour les gens de ce coin-là qui désirent faire soit du sport d'équipe ou du sport individuel?

1130

M. DENIS CÔTÉ :

1135

Ah, le plus grand gymnase, c'est au... à l'école secondaire Édouard-Montpetit. Alors, il y a des grands gymnases standards et puis plus à l'ouest, il y a le cégep Maisonneuve. Il y a au YMCA Hochelaga-Maisonneuve, qui a un petit gymnase, mais là, l'aréna en arrière va être démoli, et puis ils vont construire un gymnase à la place. Ils m'ont d'ailleurs demandé des recommandations pour leur gymnase.

1140

Alors, il y a quelques gymnases dans les écoles. C'est pour ça que les conseillers puis le maire, ils ne sont pas trop chauds à l'idée de faire d'autres gymnases parce qu'il y en a déjà dans les écoles. Ils voudraient que les gens aillent dans les écoles plutôt que construire d'autres gymnases.

1145 Mais, pour le hockey-balle, étant donné que ça prend des bandes spéciales comme pour le hockey sur glace, ça, il n'y en a pas. Il y en avait dans Le 5600, mais le locataire a fait faillite, une vraie faillite, avec un papier d'avocat sur le mur, après huit ans sur place.

C'est très, très, très difficile de construire un gymnase privé à Montréal compte tenu du coût des terrains.

1150 Est-ce que ça répond à la question?

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

Oui, absolument, merci.

1155

LA PRÉSIDENTE :

1160 Moi, je voulais juste profiter du fait que vous avez visité, de l'intérieur, Ray-Mont Logistics, et vous nous dites que vous avez confiance que c'est possible de réinventer cette... le travail à faire sur un lieu de *containers* en faisant... avec des techniques innovantes, donc en étant beaucoup plus acceptable socialement.

Est-ce que vous pouvez juste nous informer sur qu'est-ce qu'on peut faire pour que ce soit moins bruyant, moins encombrant pour le voisinage?

1165

M. DENIS CÔTÉ :

Ah, alors...

1170 **LA PRÉSIDENTE :**

Que ça soit plus innovant, là.

M. DENIS CÔTÉ :

1175

Bon. Alors, comme j'ai dit, le terrain acheté est trois fois plus grand que leur terrain actuel. Alors, actuellement, à Pointe-Saint-Charles, c'est sûr qu'ils dérangent parce qu'ils sont près de la population.

1180

Alors, le propriétaire, monsieur Raymond, il veut se reprendre et puis, là, devenir un citoyen, un bon voisin, en étant assez loin des citoyens puis en faisant un mur végétal, comme une espèce de montagne, une petite montagne, puis ensuite des murs antibruit.

1185

Il est très au fait de ce qui se fait de mieux dans le monde dans ce domaine-là pour isoler les... ce genre d'entreprise avec les citoyens. Alors, ce que... par exemple, dans son... ses bureaux, c'est ultramoderne. C'est ce qu'il y a de plus tendance comme aménagement puis comme décoration. Alors, j'ai confiance qu'il va faire des grands efforts pour faire quelque chose de moderne puis qui va bien avec le voisinage.

1190

LA PRÉSIDENTE :

O.K. merci. Tu avais une question?

1195

M. DAVID HANNA, commissaire :

Petit questionnement. Pardonnez mon ignorance, mais est-ce que vous connaissez le fond du contentieux entre la Ville et Ray-Mont Logistics? C'est quoi, le problème, le fond?

1200

M. DENIS CÔTÉ :

Je pense que c'est sur... carrément l'entreposage de conteneurs.

1205 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

C'est l'usage, donc?

1210 **M. DENIS CÔTÉ :**

Oui, oui, oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1215 Rien d'autre, là? C'est simplement ça, alors?

M. DENIS CÔTÉ :

1220 Bien, c'est... le fait de mettre des conteneurs à l'extérieur, c'est la base de son terminal. Alors là, la Ville semble dire que « vous n'avez pas le droit de faire ça ».

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K.

1225

M. DENIS CÔTÉ :

1230 Et puis là, ils ont été en cour et Ray-Mont Logistics a gagné en première étape, puis là, ça s'en va en cour d'appel puis ça va être entendu en juin, et ensuite, les juges peuvent rendre leur jugement six mois après, un an après.

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K. oui, ça peut être long.

1235

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

D'accord. C'est bon pour moi.

1240 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1245

Bien, merci beaucoup de votre participation. Merci.

M. DENIS CÔTÉ :

1250

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1255

Alors, je crois que Mireille Goulet est avec nous, donc on va continuer rondement, puisque... on va peut-être finir plus tôt que de faire une pause. À moins qu'il y ait des gens qui veulent vraiment faire une pause.

Mireille Goulet. Vous êtes prête?

1260 **Mme MIREILLE GOULET :**

Bonsoir, et...

LA PRÉSIDENTE :

1265

Bonsoir.